

Generalites:

L'annexe XXIV indique : " Il n'est pas possible de considérer l'enfant déficient intellectuel même profond comme étant hors du champ éducatif et pédagogique. L'école doit être présente dans l'établissement d'éducation spéciale (...)

Les pédagogies employées sont actives et individualisées, déployées en petits groupes. Elles conjuguent apports cognitifs et apprentissages d'une vie responsable dans une société ..."

Dans notre travail à l'Eveil, nous devons prendre en compte des besoins spécifiques complexes et des difficultés manifestes qui touchent à l'ensemble des domaines d'activité des enfants ou des jeunes qui nous sont confiés, tant dans leur développement psychomoteur que dans leurs acquisitions cognitives...

Dans un souci de "faire le maximum pour participer à l'éducation du plus grand nombre" nous avons donc adopté un mode de fonctionnement qui nous permet :

- de scolariser régulièrement environ 60% de l'effectif de l'établissement:
 - le matin, les mardi et vendredi après-midi dans le cadre de 4 classes "traditionnelles"
 - lundi , jeudi après-midi dans le cadre d'activités "décloisonnées": (sport, éveil artistique)

Cette organisation présente de plus le grand intérêt d'éviter l'isolement dans nos classes respectives et nous permet d'utiliser au mieux nos compétences et nos goûts dans l'intérêt des élèves qui nous sont confiés ...

Precisions de la même annexe XXIV concernant les adolescents :

On portera attention au fait que les centres d'intérêt sont ceux des adolescents du même âge quels que soient les retards constatés dans les acquisitions scolaires. Il en est tenu compte dans le contenu des lectures et des activités...

- L'enseignement général contribuera à la socialisation. On tirera parti de l'intérêt que suscite l'actualité pour permettre à l'élève d'apprendre à se situer dans l'univers où il est ...
- L'expression orale pourra revêtir la forme de débats sur des thèmes suggérés par les préoccupations des adolescents ...
- L'expression écrite fera place aux lettres et compte-rendus orientés vers les nécessités de la vie pratique... .
- Les activités de calcul, celles liées à la culture de la langue française devront trouver leur motivation dans la vie de l'adolescent et ses perspectives, reconnues par lui de vie sociale ou professionnelle ...
- Les événements de l'actualité rapportés par les médias fourniront l'occasion d'étudier concrètement le fonctionnement des institutions ...
- On cherchera donc à s'adapter aux appétences et aptitudes, à la personnalité de chacun. C'est à l'occasion des événements de la vie que s'effectueront les acquisitions scolaires et extra-scolaires.

Pour terminer precisions supplementaires concernant la prise en charge des élèves handicapés moteurs: ♿

- Le cadre institutionnel lui-même peut revêtir un dimension thérapeutique , pour autant qu'il permette de développer au mieux toutes les potentialités des enfants confiés ...
- On ne perdra pas de vue qu'un des buts de l'établissement est de permettre au jeune handicapé de se mouvoir dans un monde qui n'est pas spontanément accessible et comporte des difficultés qu'il conviendra de lui présenter afin de lui apprendre à les surmonter lorsque cela est possible.

- Ce sont avant tout des adolescents et une attention particulière devra leur être accordée dans l'établissement, pour que les besoins nouveaux créés par le développement pubertaire et les aspirations qui les accompagnent soient reconnus et satisfaits en dépit des contraintes du handicap...
- C'est-à-dire que les équipes pluridisciplinaires devront être particulièrement attentives et disponibles à l'égard des adolescents atteints de déficience motrice
 - Afin de redonner à l'adolescent une maîtrise sur son propre corps et sur son devenir en l'informant avec précision de ses limites, de ses possibilités, du sens du traitement et de l'éducation proposée et en s'attachant à lui créer des possibilités de choix
 - Afin de respecter les aspirations propres à l'adolescent en lui permettant des prises de parole, de responsabilité, de décisions et en le laissant s'exercer aux conduites d'essai et de risque
 - Afin de lui offrir les soutiens nécessaires pour traverser sans trop de souffrance la crise émotionnelle de l'adolescence grâce à une écoute à juste distance mais aussi à des rencontres dans l'institution et au dehors avec d'autres jeunes qui lui permettent de trouver réponse à ses aspirations sociales et affectives
 - Afin de préparer au-delà de l'enseignement professionnel ou général, une vie d'adulte aussi autonome que possible:
 - En lui permettant de s'entraîner à un maniement responsable de l'argent, à l'exercice de ses responsabilités à l'égard de la collectivité dans l'institution ...
 - En créant dans l'établissement son territoire propre, l'espace de son intimité et une vie de groupe le plus près possible de l'autonomie ...

1) Classe «au village»

Les effectifs:

Depuis la rentrée 97, nous avons pris conscience que les jeunes adultes présents dans l'établissement étaient soit pas du tout, soit mal préparés aux changements qui les attendaient lors de leur départ (ils passaient alors d'une prise en charge quasi permanente à une autonomie dans les activités). Il nous avait alors paru intéressant de les "regrouper" dans ma classe située à l'extérieur de l'établissement pour mettre en place un fonctionnement différent qui prenne davantage en compte les recommandations de l'annexe XXI les concernant.

Les années passant, et le nombre de jeunes dans ce cas étant de plus en plus important ce souci de préparation à la vie d'adulte handicapé en établissement, a été davantage intégré dans le cadre institutionnel de l'Eveil (groupes de parole, stages, rencontre des parents, ...)

Nous avons également poursuivi la prise en charge intensive en atelier I.M.Pro des jeunes susceptibles d'intégrer un C.A.T à leur départ de l'Eveil.

Pour cette rentrée 2005 j'ai enregistré l'arrivée de 7 nouveaux élèves tous âgé(e)s de plus de 16 ans. Ma classe, hors temps d'activités décloisonnées, est donc composée de 5 jeunes adultes âgé(e)s de + de 20 ans et de 5 adolescents et adolescentes de + de 16 ans...

• Julien P.	22 ans	- Venance F.	17 ans
• Kaddour F.	21 ans	- Johan L.	17 ans
• Karim H.	22 ans	- Xavier M.	17 ans
• Aurélie V.	22 ans	- Arthur H.	16 ans
• Céline D.	19 ans	- Franck M.	16 ans

Rôle de l'Ecole pour les "jeunes adultes" handicapés scolarisés à l'Eveil:

Qu'attendons nous de l'Ecole? Voilà la question de fond posée ... Il me semble nécessaire, une fois que les élèves ont dépassé l'âge légal de prise en charge scolaire, de "faire progressivement le

deuil" d'une prise en charge scolaire " de type classique" orientée essentiellement vers l'acquisition individuelle des savoirs de base.

La première étape se situe entre 16 et 18 ans avec, lorsque cela est possible, une augmentation sensible du temps de prise en charge en atelier professionnel , la seconde après 18 ans et au-delà ... La ligne directrice sera la préparation des jeunes à leur avenir en structure d'accueil spécialisée et à leurs perspectives de vie future ... Pour cela il s'agira de leur permettre de se doter d'outils en lien avec leur projet d'orientation adulte (professionnel et personnel).

Sur le plan de la démarche nous partirons de la demande des élèves et nous les inviterons à réfléchir à ce qu'ils veulent faire et aux moyens d'y parvenir. Cette démarche nécessite de leur part une décomposition de la tâche en "sous-buts" à atteindre pour résoudre la situation problème. Ils doivent alors établir des liens entre les actions qu'ils ont déjà réalisées et celles qu'ils souhaitent accomplir. Ils doivent établir des comparaisons, trouver des analogies (la découverte des analogies dépendant des connaissances) et transférer leurs connaissances et leurs compétences pour parvenir à une solution. Nous sommes dans un processus d'apprentissage à visée d'autonomie et non d'accumulation des connaissances théoriques .

Nous travaillerons donc sur la base de projets, le plus souvent possible en liaison avec l'atelier professionnel, en concevant les apprentissages comme un processus continu qui se développe et se perfectionne dans une progression en spirale par un enrichissement progressif de chaque individu au contact du groupe ...

Les projets pourront porter sur:

En liaison avec les ateliers I.M. Pro et l'internat :

- "Gestion" fabrication objets : plans, mesures ,...
- "Gestion" du travail de sous traitance : salaire, argent de poche, ...
- "Gestion "préparation repas : recherche recettes , achats ingrédients, ...

En liaison avec des Etablissements d'accueil pour adultes:

- Rencontres et "interviews" sur le fonctionnement des différentes structures...
- Correspondance avec les anciens élèves... (téléphone, courrier ou web ...)

En liaison avec le "monde extérieur":

- Discussions et échanges à partir films (cinéma, vidéo, D.V.D, web ...)
- L'Actualité : radio, web, télévision, journaux ...
- Bibliothèque
- Site internet et blog .
- Visites pour découverte patrimoine

En liaison avec les rééducateurs :

- Mieux connaître son handicap pour mieux le comprendre ...
- Accepter et vivre avec son handicap ...
- Construire un projet de vie avec son handicap ...